

Le conseil d'école s'est déroulé sous la présidence de la Directrice : Mme AMENDOLA. Cette dernière procède à la présentation des membres et les remercie de leur présence.

- **Enseignants** : Mmes Bréchet, Bidaud.

- **DDEN** (Délégué Départemental de l'Education Nationale) : M. Pacquaut.

- **Représentants de parents d'élèves** : Mme Chatelet, M. Nicolas.

- **Mairie** : M. Ragot (Maire), Mme Barraut (1<sup>er</sup> Adjoint, en charge de l'Administration Générale et du Lien social).

- **Excusé** : M. Perrin (IEN : Inspecteur de l'Education Nationale de Chalon 1).

**Secrétaire de séance** : Procès-verbal rédigé par Mme Amendola. **Secrétaire adjointe** : Mme Bréchet.

Face à ce contexte particulier de crise sanitaire et en raison de l'absence de la Directrice sur l'école, l'invitation a été ouverte à seulement deux enseignants, deux représentants de parents d'élèves, M. Le DDEN, M. Le Maire et son Adjoint. Cette réunion ne peut malheureusement pas accueillir toutes les personnes conviées habituellement et ne peut pas non plus se clore par le « moment convivial » de fin d'année, avec l'apéritif offert par les représentants de parents d'élèves et les enseignants.

Dans ce contexte particulier, nous avons rencontré des difficultés à respecter les délais, les nouvelles questions éventuelles seront spécifiées comme habituellement, en fin de compte rendu.

L'application « zoom » utilisée, nécessitera une reconnexion durant la réunion, la version gratuite étant limitée à 40 minutes.

#### Ordre du jour :

1 - Présentation des nouveaux membres (suite au récent conseil municipal du jeudi 28 mai).

2 - Effectifs / prévisions rentrée 2020

3 - Livret scolaire de fin d'année et photographie de classe

4 - Travaux /aménagements/ équipements.

5 - Coopérative scolaire.

6 - Crise sanitaire

#### 1- Présentation des nouveaux représentants de la municipalité :

Présentation de M. Ragot, Maire de Givry, Mme Barraut, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, en charge de l'Administration Générale et du Lien social, suite au récent conseil municipal du jeudi 28 mai 2020.

M. Le Maire tient d'ores et déjà à remercier toute l'équipe pédagogique pour sa présence et son engagement durant cette crise sanitaire.

Mme Amendola tient à remercier Mme Métenier-Dupont pour la collaboration qui a eu lieu au sein de l'école, durant son mandat.

#### 2- Effectifs / Vue sur prévisions rentrée 2020 :

→ **Effectifs** : 196 élèves (contre 185 l'année dernière à la même date).

**CP : 33** CP : 23 élèves → Mme Amendola/(Mme Tremoy : décharge de Direction)

**CE1 : 38.** CP-CE1 : 24 élèves (10 + 14) → Mme Théodore

CE1 : 24 élèves → Mme Pacquaut

**CE2 : 41** CE2 : 25 élèves → M. Michon

**CM1 : 38** CE2-CM1 : 22 élèves (16 + 6) → Mme Revault/ M. Picard

CM1 : 25 élèves → Mme Boitier

**CM2 : 46** CM1-CM2 : 25 élèves (6 + 19) → Mme Bidaud

CM2 : 27 élèves → Mme Bréchet

→ **Rentrée 2020** : Départ de 46 élèves de CM2. Départ annoncé d'un élève d'un autre niveau.

Arrivée prévue de 34 élèves de GS de l'école maternelle L. Czyz et 5 nouvelles inscriptions réceptionnées.

La prévision actuelle annonce 189 élèves en 2020-2021 (des arrivées et départs peuvent encore avoir lieu jusqu'en septembre). Aucune fermeture de classe annoncée pour la rentrée 2020.

Comme l'année dernière si cela peut être fait, la Directrice affichera les listes des élèves et des fournitures scolaires, la semaine avant le jour de la rentrée, en prévenant les représentants de parents d'élèves, afin que ces derniers puissent diffuser l'information.

Le premier jour de rentrée, chaque enseignant transmettra également la liste de fournitures scolaires, l'école vous laissant, quelques jours pour acheter le nécessaire. Comme déjà décidé auparavant, les enseignants limiteront cette liste à une somme maximale de 30 euros.

### 3- Livret scolaire et photographie de classe :

- **Livret scolaire :** Cette année scolaire a été très particulière entre les mouvements de grève et l'arrivée de cette crise sanitaire inédite.

Les élèves ont donc été privés d'école, pour la plupart, à partir du 16 mars (date du confinement), et ont pu suivre un enseignement à distance. Aucune évaluation ne pouvant être prise en compte à partir de cette date, peu de compétences ont pu être évaluées sur l'ensemble des classes.

Le conseil des maîtres a donc décidé la mise en place d'un document unique de fin d'année, avec une appréciation générale et la décision de passage en classe supérieure ou maintien pour chacun des élèves. Chaque enseignant transmettra en fin d'année en même temps que les autres travaux, les évaluations du 3 janvier au 16 mars.

- **Photographie de classe :** afin de ne pas ajouter un coût supplémentaire en cette fin d'année, et compte tenu de la difficulté de la mise en place en contexte réel, de la photographie habituelle de classe, le conseil des maîtres a décliné la proposition du photographe, et a décidé d'élaborer une production commune pour chaque classe, en se basant sur les photos individuelles de début d'année. Cette dernière sera transmise en version numérique (par mail) et offerte à chaque parent (début de dernière semaine d'école). Un représentant de parent évoque un don libre des familles pour cette photo. Mme Amendola rappelle que les parents ont déjà fourni une cotisation en début d'année qui n'aura peut-être pas été complètement dépensée et ne pourra pas être rendue, c'est pourquoi il a semblé plus judicieux de l'offrir.

### 4- Travaux /aménagements/ équipements.

Mme Amendola tient à remercier les services municipaux pour leur aide durant cette gestion de crise, tout en remerciant très particulièrement, Mme Rémiré pour cette belle collaboration que nous avons réussie à mettre en place durant cette période, nous avons toujours pu compter l'une sur l'autre en cas de nécessité, et ce fut très appréciable. M. Ragot ajoute qu'un retour très positif des personnes du Centre de Loisirs a été fait, avec un lien amplifié et apprécié entre les 2 entités « scolaire et périscolaire », qu'il serait intéressant de poursuivre.

Le conseil des maîtres reste dans l'attente d'un retour concernant la demande de travaux et aménagements souhaités pour 2020. M. Le Maire précise que cette demande sera étudiée prochainement, il évoque des prises de décisions sur le court et le long terme, avec une réflexion sur un projet plus vaste regroupant des aménagements « école, salle des fêtes, parc... ». En attendant cette mise en place, l'objectif reste de maintenir l'école en bon état de fonctionnement, sans engager de travaux trop conséquents si requalification globale à venir.

### 5- Coopérative scolaire et Crédits de fonctionnement municipaux :

Au 04/06/2020 : Affiliation (OCCE : Office Central de la Coopération à l'Ecole)

Crédit Agricole.....	14012, 54 euros
Caisse.....	163,39 euros
<b>Total .....</b>	<b>14 175,93 euros</b>

La Directrice reste dans l'attente de la décision du futur conseil municipal pour la confirmation de l'attribution des subventions « sorties scolaires » et des crédits de fonctionnement pour l'année 2020. M. Le Maire précise que le budget devrait normalement être adopté mi-juillet. La Directrice évoque le besoin de faire partir les commandes de fournitures scolaires cette fin d'année pour la préparation de la rentrée. M. Ragot valide cette nécessité.

Les comptes de la coopérative scolaire, seront vérifiés début septembre par les membres nécessaires (un enseignant et un représentant de parents d'élèves) pour validation par l'OCCE.

## 6- Crise sanitaire :

### • Gestion :

L'école a essayé de communiquer régulièrement avec les familles par le biais des adresses mails mais aussi par l'intermédiaire du blog : <http://ecolelucieaubrac-givry71.eklablog.com>

Les enseignants se sont mobilisés depuis le 16 mars, date du confinement afin de répondre au mieux aux besoins de tous. Ils ont fourni un travail à la fois pour un contenu pédagogique à distance, mais également en présentiel avec l'accueil d'enfants sur l'école.

Nous avons dû réinventer également notre manière d'appréhender cet enseignement à distance, en passant par des nouveaux supports numériques, et souvent avec des outils informatiques personnels.

### Trois organisations ont eu lieu :

Au début, un accueil restreint des enfants de soignants (une dizaine), puis un accueil plus élargi d'enfants (une quarantaine) dont les parents occupaient des professions « prioritaires », ou en difficulté de garde, ou enfants à besoins particuliers déjà connus, et dans cette troisième phase : un accueil de plus d'une soixantaine d'élèves par jour, dit « accueil par alternance » afin de répondre à la demande d'un retour à l'école pour 141 élèves (cf. deuxième sondage).

Dans cette 3<sup>ème</sup> phase, il n'a pas été possible de conserver la priorité des métiers, la liste s'étant grandement élargie (malgré la nouvelle demande, aucune liste n'a été fournie par les services de l'Éducation Nationale).

Les niveaux CM1 et CM2 ont posé problème pour l'organisation de l'accueil, car ils regroupaient le plus fort taux de demandes.

Le protocole sanitaire très strict n'a pas été allégé fin mai, et pour autant par anticipation, une nouvelle salle a été ouverte au rez-de-chaussée de l'école, avec les mêmes dispositifs, à savoir deux personnes par groupe.

Par cette organisation en alternance, en essayant de garder une certaine équité, nous avons eu conscience d'avoir mis dans l'embarras des familles et nous avons essayé temporairement, en collaboration avec les services municipaux de pallier à ces difficultés éventuelles dans la première semaine de juin. M. Le Maire ajoute que les réponses apportées aux familles sont individuelles et non collectives. Compte-tenu du contexte actuel, Mme Barraut ajoute que la garderie ne peut pas être mis en place, les agents communaux étant mobilisés pour l'aide à l'accueil dans les classes (2 agents), l'entretien et la désinfection plusieurs fois par jour des locaux et la présence sur le temps méridien. De plus, la grande salle du Centre est utilisée comme une 5<sup>ème</sup> salle de classe de l'école. L'évolution de l'accueil reste liée à l'allègement du protocole sanitaire actuellement en place. Toutefois, si des parents se trouvent en difficulté, ils peuvent contacter la mairie.

Les parents et la municipalité remercient encore une fois l'engagement de l'école sur cette mobilisation très active depuis le début.

- Actions des classes : Tous les projets en cours et à venir ont dû être malheureusement annulés.

### Retour sur quelques actions des classes durant le confinement :

- dessins et messages pour des résidents des Ehpad
- défis « des artistes au musée »
- défis « les boîtes à rêves »
- défis « home art / Land Art »
- défis sportifs / défis USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) / défi « danse » : « flashmob » confinement
- défis photos « tâches ménagères »
- montage vidéos : « la boule de papier » / sur les gestes barrières « les coronavengers contre les coronavirus »
- défis « astronaute chez soi »
- défis « construction la plus haute »
- Défis « Anglais »
- chansons avec des compositions d'enseignantes de l'école

Si le temps le permet des liens seront disponibles sur le blog pour que tous les parents de l'école puissent visualiser ces différentes actions. De belles collaborations ont eu lieu également durant les vacances d'Avril, avec le Centre de Loisirs. : montage vidéo, poterie, réfection du local EPS...

• **Informations diverses :**

- Les enseignants vont récupérer le matériel, transmettre les travaux, récupérer le livre de la bibliothèque municipale... par salle d'accueil. S'il reste des objets provenant de l'école, non rendus, nous essayerons de le faire à la rentrée : par exemple les vêtements, blouses de peinture sans prénom...
- Pas de liaisons de fin d'année GS-CP comme organisées habituellement.
- Pas d'inscriptions sur l'école, gestion par mail, les visites n'étant pas possibles avec le contexte actuel, les parents n'étant pas admis dans l'enceinte de l'école.
- Suite à la demande de parents d'élèves : pas de portes ouvertes ou visites virtuelles annoncées par le collège pour les élèves de CM2.
- Suite à l'inquiétude de certains parents, il est évident que la rentrée de septembre nécessitera des aménagements afin de reprendre des notions non vues ou vues partiellement. Les décisions de maintien ayant déjà eu lieu, les familles seront informées dès cette fin d'année et sans surprise. Pas de modalités connues concernant une éventuelle mise en place de dispositifs de remise à niveau. Habituellement ce dispositif était proposé aux élèves de CM2 en besoin, 4  $\frac{1}{2}$  journées fin août, encadré par un enseignant volontaire, rémunéré. La rentrée sera envisagée avec bienveillance comme cela doit avoir lieu en temps normal, même en dehors de cette crise, et des indications seront faites en début d'année, en direction des familles au cas par cas, afin de les aider, si besoin. Aucune information connue concernant les éventuelles dispositions sanitaires pour la rentrée de septembre. En attendant, l'école garde l'espoir d'un allègement du protocole sanitaire pour une réouverture complète de l'école en cette fin d'année, si cette annonce gouvernementale n'avait pas lieu dans les prochaines semaines, la 3<sup>ème</sup> organisation d'accueil resterait en vigueur jusqu'au 3 juillet inclus. Suite à une demande de parents : Mme Barraut ajoute que le mercredi est en place depuis le 20 mai et annonce qu'en cas de réouverture complète de l'école cette fin d'année, la garderie (matin et soir) sera de nouveau opérationnelle.

**Intervention de M. Pacquaut :** M. Le DDEN tient à saluer l'équipe pédagogique pour tout le travail accompli durant cette période, il précise qu'il « tire son chapeau » pour la manière dont cela a été fait.

La séance est levée à 19h20.

Le compte rendu est consultable sur le blog de l'école (<http://ecolelucieaubrac-givry71.eklablog.com/>, via l'onglet « Conseils d'Ecole »).

**Secrétaire adjointe :** Mme Bréchet.

La Directrice, Mme AMENDOLA.

**Questions des représentants de parents d'élèves, non traitées, soulevées pendant le conseil d'école :**

- Le repas « froid » servi actuellement aux enfants, sera-t-il maintenu ainsi jusqu'à la fin de l'année ? Comment le repas est-il pris en cas de mauvaises conditions météorologiques ?
- Suite au changement de municipalité, la réunion organisée habituellement, au sujet « des questions périscolaires », sera-t-elle maintenue ?